

Opérateur(trice) en maintenance industrielle



Public visé

Nouveaux(velles) recruté(e)s en alternance, demandeur(euse)s d'emploi, intérimaires, salarié(e)s en poste



Modalités

Avec ou sans formation



Intervenant

Évaluateur certifié OF habilité



Non éligible au CPF



Tarif

Forfait 1 350 € HT
si positionnement en distanciel

Forfait 1 550 € HT
si positionnement en présentiel

**Hors formation
& frais de déplacement**



L'opérateur(trice) en maintenance industrielle intervient sur site industriel, dans des environnements divers selon la structure et les caractéristiques de l'organisation qui l'emploie (fabrication de produits, exploitation d'équipements mécaniques, électriques...) dans les domaines inter industriels tels que de la métallurgie, la chimie, la plasturgie, l'agroalimentaire... Il (Elle) peut également intervenir au sein d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la maintenance industrielle en charge de la maintenance des équipements sur des sites clients. Dans ce cas il (elle) agit en tant que sous-traitant. Il (Elle) peut être amené à se déplacer d'un site industriel à un autre afin de réaliser ses opérations.

Dans tous les cas, il (elle) est susceptible d'intervenir sur des équipements pluri technologiques.

Une capacité d'adaptation est donc requise avec des conditions de travail parfois exigeantes (travail en hauteur, atelier industriel bruyant, ...) où le respect de la sécurité est essentiel. La mise en œuvre des activités peut nécessiter préalablement l'obtention d'habilitations permettant d'intervenir sur les sous-ensembles industriels ou d'autorisations permettant de manipuler des équipements ou appareils de manutention (intervention dans une armoire ou tableau électrique, manipulation d'un dispositif de levage, etc...).

Le travail s'effectue en atelier et sur les installations du site. Le travail peut être posté en continu (5x8) ou en discontinu (2x8). L'opérateur(trice) en maintenance industrielle doit maintenir une attention soutenue et prolongée pendant ses interventions. Il (Elle) doit réagir efficacement et veiller dans toutes ses activités à l'intégrité des produits et à la conformité des processus en garantissant la qualité et la sécurité.

Référentiel d'activités

L'intervention de maintenance corrective



Contact :
cqp@unidis.fr

